

# Le Mirevalais

Magazine d'informations municipales

**Bourg-Centre, végétalisation, éclairage public...**

**Mieux vivre la ville de demain !**



## URBANISME

2021, une année sous le signe de travaux structurants pour Mireval

## ÉGALITÉ DES CHANCES

Cap Handicap : à la rencontre de personnes extraordinaires

## CCAS

Offrir un service public de qualité au cœur de la crise sanitaire



Protéger la nature  
Économiser l'énergie...



# RALLUMER les étoiles

À compter d'avril 2021,  
la Ville de Mireval expérimente l'extinction de  
l'éclairage public la nuit entre 00h et 5h du matin

En collaboration avec  
le syndicat Hérault Énergies





**Retrouvez-nous**  
sur notre site  
[www.ville-mireval.fr](http://www.ville-mireval.fr)



**Suivez-nous**  
sur Facebook  
@Mireval34110



**Christophe Durand**  
*Maire de Mireval*  
*Vice-Président de Sète Agglo*

EDITO#26

## Mieux vivre la ville de demain

Voilà un an que nous vivons à l'échelle planétaire avec ce coronavirus. Un an que nos vies sont impactées au quotidien par une crise sanitaire sans précédent. Un an que nos faits et gestes sont rythmés par les confinements, déconfinements, couvre-feu, reconfinements. Un an que la vie semble tourner au ralenti, avec en point culminant la fermeture de tous les lieux de culture et l'annulation de la plus grande partie des événements festifs.

Voilà également un an que les Mirevalais-es me renouvellaient leur confiance en portant l'équipe Mireval Terre d'Avenir en tête des élections municipales, se déplaçant en nombre malgré une situation sanitaire déjà compliquée.

Des anniversaires qui n'ont bien entendu pas la même saveur aujourd'hui...

Cette crise sanitaire remet pourtant inexorablement en question le monde de demain. Entre restrictions sanitaires et développement du télétravail, entre prise de conscience écologique et volonté du bien vivre ensemble, nous écrivons page après page l'histoire d'une nouvelle révolution.

À Mireval, aux côtés de mes élu-e-s, je travaille au quotidien pour mieux vivre cette ville de demain, celle que nous laisserons à nos enfants et petits-enfants. Cette ville de demain, nous la voulons plus respectueuse de l'environnement avec par exemple et dans le prolongement du label Terre Saine, la mise en place dès ce printemps du permis de végétaliser. L'extinction de l'éclairage public entre minuit et 5h du matin, nous donnera l'occasion de rallumer les étoiles en réduisant la pollution lumineuse si néfaste à la biodiversité.

C'est dès aujourd'hui qu'ensemble nous devons construire la ville de demain...

### Directeur de la publication

Christophe Durand

### Rédacteur en chef

Damien Daurès

### Conception graphique

Damien Daurès

### Comité de rédaction

Christophe Durand, Damien Daurès, Manuela Amiard, Nathalie Asselin, Christelle Brooks, Catherine Saint-Ellier, Rodolphe Hermet



# FESTIVITÉS : DEMAN, FARÀ JORN !

**Deman, farà jorn (demain, il fera jour), tels étaient les mots qui accompagnaient il y a quelques semaines les vœux de Christophe Durand, maire de Mireval pour cette année 2021... Voilà un an que les activités culturelles et festives sont à l'arrêt à Mireval, comme dans tout le pays...**

Il est des images qui peuvent sembler d'une autre époque tant les repères actuels ont changé. Une foule, dense, joyeuse, festive réunie dans les rues du village pour célébrer le Muscat de Mireval à l'été 2019, la fête locale au cœur du printemps ou encore le parcours de l'équipe de France championne du monde de football en juillet 2018.

Il est des images que l'on ne doit pas oublier, car bientôt, il fera jour !

Si cette année encore, les festivités semblent pour la plupart compromises, la Ville de Mireval et les associations concernées travaillent main dans la main depuis plusieurs mois pour pouvoir proposer aux Mirevalais-es des instants festifs et conviviaux qui font le charme de notre village.

La visibilité est terriblement réduite pour l'organisation des festivités et s'il est encore trop tôt pour dévoiler un programme estival, il est toujours temps de se souvenir pour mieux revenir ! ●





# CONTRAT BOURG-CENTRE :

## 4 AXES D' ACTIONS AU COEUR DU PROJET

**Les conditions sanitaires ne nous permettent toujours pas de vous réunir pour vous faire part de l'avancée du projet bourg centre. C'est donc au travers de ce bulletin municipal que nous tenons à vous informer des orientations que nous avons identifiées ainsi que du calendrier que nous nous devons de respecter.**

Suite au questionnaire qui vous a été proposé et par lequel vous avez fait part des atouts et des faiblesses de notre commune, nous avons identifié 4 grands axes d'action.

### 1<sup>ER</sup> AXE

**CONFORTER ET VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI ET ARCHITECTURAL POUR VALORISER ET DYNAMISER LE CENTRE BOURG.**

Il est question de requalification des espaces publics dans le cœur historique de notre commune, un axe qui nous permet de mettre en valeur notre patrimoine bâti et d'améliorer notre cadre de vie et notre habitat.

### 2<sup>ÈME</sup> AXE

**PROGRAMME DE RÉAMÉNAGEMENT D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS STRUCTURANTS.**

Nous travaillerons sur la restructuration du pôle enfance, le renforcement des équipements pour augmenter l'offre des activités sportives. Nous améliorerons l'aménagement des équipements municipaux.

### 3<sup>ÈME</sup> AXE

**REDYNAMISATION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE.**

Nous développerons et maintiendrons les entreprises en place, soutiendrons une dynamique auprès de nos commerçants et insufflerons une attraction touristique.

### 4<sup>ÈME</sup> AXE

**DÉVELOPPEMENT D'UNE TRAME URBAINE STRUCTURANTE ADAPTÉE.**

Nous travaillerons sur nos modes de déplacements en requalifiant certains grands axes de notre territoire, en organisant le déplacement alternatif

à la voiture et enfin en organisant les stationnements.

### COMMISSION DE VALIDATION LE 4 JUIN

Ces grands axes constituent les fondements de notre dossier bourg centre que nous devons présenter à la Région Occitanie. Les premières rencontres avec les services de la SAM et de la Région Occitanie ont été très constructives et encourageantes. Nous sommes actuellement dans la dernière ligne droite avant de pouvoir déposer notre dossier. Après présentation pour validation devant notre conseil municipal, puis devant le conseil communautaire de Sète Agglopol Méditerranée, c'est une commission ad hoc de notre région qui validera notre candidature, le 4 juin 2021. ●



Pendant les vacances d'hiver (du 15 au 26 février 2021) les petit.e.s mirevalais.es ne se sont pas ennuyé.e.s. L'accueil de loisirs a accueilli 54 enfants (33 : 3/5 ans et 21 : 6/10 ans).

Les projets d'animation proposaient différentes activités sur le thème du carnaval pour les 3-5 ans et sur le thème des "sports d'hiver, sports divers" pour les 6-10 ans.

Nous avons fait des sorties en pleine nature pour les 6-10 ans (*plage des Aresquiers et grand jeu dans la Gardirole*). Pour les 3-5 ans journée défilé et une grosse fête (*crêpe, boisson et musique*) pour clôturer les deux semaines de Carnaval.

## À L'ACCUEIL DE LOISIRS, DES ACTIVITÉS POUR LES 3-10 ANS



En parallèle, nous continuons le projet de sensibilisation au handicap auprès des enfants. Ce projet sera notre fil rouge jusqu'au mois de septembre. Une journée de sensibilisation sur le handicap au CCLM ouvert à tous, viendra conclure le projet (*voir page ci-contre*). ●



## DES VACANCES D'HIVER AU TOP AVEC LE CLUB ADO



**Durant ces vacances, les ados Mirevalais ont eu le choix au niveau des activités. De la montagne jusqu'aux sports collectifs, en passant par des activités manuelles et culinaires le programme était varié.**

Malgré l'annulation du séjour à la montagne prévu la première semaine à cause de la crise sanitaire, nos jeunes Mirevalais.es ont pu tout de même voir la neige en profitant d'une journée au Mont Aigoual le premier lundi des vacances. Une deuxième journée était prévue le lundi suivant mais celle-ci a dû être annulée par cause mauvais temps.

sports ainsi qu'un jeu de piste à travers le village avec l'aide des commerçants.

Les ados ont également pu regarder un film, faire un tournoi de jeu vidéo et fabriquer un arbre à bijoux.

Le premier vendredi les jeunes ont conçu leur goûter (*muffins au chocolat*) tandis que pour le deuxième vendredi, ils ont préparé le repas (*hamburgers, frites*) afin de clôturer les vacances par un moment convivial. ●

Des jeux multisports ont également été organisés au stade et à la halle des



## PLUS ACCESSIBLE, PLUS ERGONOMIQUE...

### L'ESPACE FAMILLE PRÉPARE SA MUE

La Ville de Mireval, soucieuse d'améliorer et de moderniser l'offre du SEJM (Service Enfance Jeunesse Mirevalais) auprès des familles, mettra en place un nouvel Espace Famille "Inoé". Il sera testé lors des vacances d'été afin d'être opérationnel à la rentrée scolaire 2021-2022.

Plus ergonomique il sera accessible depuis un ordinateur, une tablette et un smartphone. Ce nouveau système

a pour objectif de simplifier les inscriptions aux structures (*restauration scolaire, ALP et ALSH*).

Les familles pourront : gérer les présences, assurer le paiement en ligne, modifier les informations personnelles, gérer les factures et transmettre des documents au SEJM via l'Espace Famille. ●



Le samedi 18 septembre, le pôle égalité des chances et le SEJM (Service Enfance Jeunesse de Mireval) organise une journée à la rencontre des personnes en situation de handicap..



## CAP HANDICAP : À LA RENCONTRE DE PERSONNES EXTRAORDINAIRES

Le Centre Culturel Léo Malet sera le lieu dédié à cet événement. Tout au long de cette journée, on vous proposera un parcours pour découvrir les thématiques valorisant les compétences des participants.

La volonté de la ville de Mireval et du SEJM : être acteurs du bien vivre ensemble. Cette journée en présentiel a pour ambition d'être éditée chaque année. Nous voulons poser la question de la visibilité du handicap et de l'image que l'on s'en fait.

Le samedi 18 septembre matin, nous vous projeterons le film documentaire "En scène" en présence du réalisateur Christophe Pétraud et de certains comédiens. Ce film raconte l'histoire de trois d'entre eux, pendant neuf mois. Leurs parcours engagés, leurs doutes, leurs engagements, leurs handicaps sur scène et la gestion des obstacles.

On vous donnera la parole pour échanger avec les acteurs et le réalisateur du film.

Pour la pause méridienne, on vous concocte un challenge amusant à partager.

De 14 h à 17 h, nous vous proposerons des ateliers interactifs

permettant de rendre compte de la réalité quotidienne en situation de handicap. Les associations référentes aux handicaps seront présentes pour co-animer nos ateliers et répondre à toutes vos questions. Julien Taurines, judoka médaillé à plusieurs reprises dont 3 fois aux championnats d'Europe, proposera également une animation.

En préparation à cette journée, toute l'équipe du service jeunesse s'emploie sur les temps péri-scolaires et pendant les vacances, à développer des actions visant à sensibiliser les enfants aux handicaps. Au programme pour les primaires et adolescents : réaliser la capacité d'apprentissage, d'innovation, d'adaptation, d'être et de savoir être face à l'adversité ou tout simplement... face à la vie.

Cette journée, nous la voulons riche en échanges, émotive, chargée de bienveillance. Ensemble, petits et grands... tous ensemble.

Faisons de Mireval, une ville accessible et inclusive.

Le programme détaillé est à venir. En attendant, réservez cette date : samedi 18 septembre. ●



## LA DÉCHETTERIE DE VILLENEUVE FERMÉE POUR 6 MOIS

La déchetterie de Villeneuve-lès-Maguelone, accessible aux habitants de Mireval dans le cadre d'un partenariat entre Montpellier Métropole et Sète Agglopôle a fermé ses portes le 1er mars dernier pour travaux de rénovation. Elle devrait rouvrir début septembre 2021.

Durant ces 6 mois, les usagers sont invités à se rendre en déchetterie de Frontignan (Chemin des Prés Saint-Martin), pour déposer encombrants, végétaux ou déchets potentiellement dangereux (batteries, peintures, ...) afin qu'ils soient triés et dirigés vers des filières adaptées.

Petit cadeau écologique... un sac de terreau, produit local issu de l'économie circulaire, sera offert aux usagers mirevalais (un par dépôt) lors de leur visite.

Par ailleurs, un espace de réemploi des

objets sera prochainement déployé sur la déchetterie de Frontignan. Il participera au développement de l'économie circulaire sur le territoire en bénéficiant aux associations locales et en favorisant l'insertion socio-professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. ●

### DÉCHETTERIE DE FRONTIGNAN

Chemin des Prés Saint-Martin

**Du lundi au samedi :**

8h > 12h // 14h > 17h30

**Dimanche :**

8h à 12h.

## DE NOUVEAUX EMPLACEMENTS RÉSERVÉS AUX VÉLOS

La Ville s'est engagée, aux côtés de Sète Agglopôle, à développer les déplacements doux en favorisant l'usage du vélo. C'est dans le cadre de ce projet, s'inscrivant pleinement dans notre démarche de mobilité et développement durable, que 27 arceaux à vélos sont implantés sur le territoire de la commune :

- 4 aux abords du groupe scolaire ;
- 3 devant la Halle des sports ;
- 4 devant le laboratoire ;
- 2 sur la placette de la Poste ;
- 2 à proximité de la Maison pour Tous ;
- 2 devant la boulangerie "L'art du pain" ;
- 1 à l'Église ;
- 4 sur le parking du club de tennis ;
- 4 près des gradins du stade de foot ;
- 1 devant la Mairie.

## LA VILLE FACILITE LE TRI DES DÉCHÈTS

Déposez désormais en mairie les ampoules et piles électriques, les téléphones hors d'usage ainsi que les cartouches jet d'encre ou laser

Cette action, menée avec la ligue contre le cancer, permet de collecter des consommables qui sont par la suite reconditionnés et valorisés.

## LA RUBRIQUE ÉCO-CITOYENNETÉ

Comme nous l'avons proposé dans notre projet électoral qui s'inscrit dans un pacte de transition écologique, le Pôle Cadre de vie va désormais vous proposer, dans les bulletins municipaux, d'adopter des gestes écocitoyens simples, à la portée de tous.

Le second volet de cette série concerne l'une de nos ressources les plus précieuses : l'eau !

### J'ÉCONOMISE L'EAU :

- L'eau douce est un produit rare : 0,3% du volume total de l'eau planétaire !
- Le pourtour méditerranéen devient de plus en plus sec. Le débit des cours d'eau y est

en baisse constante ;

- Chaque Français consomme entre 130 et 150 litres d'eau par jour, soit trois fois plus qu'il y a 30 ans !
- L'eau non potable est la première cause de mortalité dans le monde et tue 10 fois plus que les guerres ;
- Il faut 50 000 litres d'eau chaque année pour alimenter un habitant de la planète ;

- 93 % de notre consommation d'eau est dédiée à l'hygiène et au nettoyage (sanitaires, linge, vaisselle, jardin) et seulement 7 % pour l'alimentation (boisson, cuisine).

### LE SAVIEZ-VOUS ?

- Une douche consomme 60 à 80 litres d'eau, alors qu'un bain en consomme 150 à 200 ;
- Lave-vaisselle : 10 à 30 litres par cycle ;
  - Lave-linge : 60 litres par cycle ;

# EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC: RALLUMONS LES ÉTOILES !

Toujours dans son engagement de démarche volontariste de développement durable, La Ville de Mireval a décidé d'éteindre l'éclairage public entre minuit et 5 heures du matin.

La phase d'expérimentation débutera courant avril 2021. En mettant en place cette mesure la Ville se montre précurseur puisqu'à ce jour seulement 2% des communes de l'Hérault pratiquent l'extinction de l'éclairage public.

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

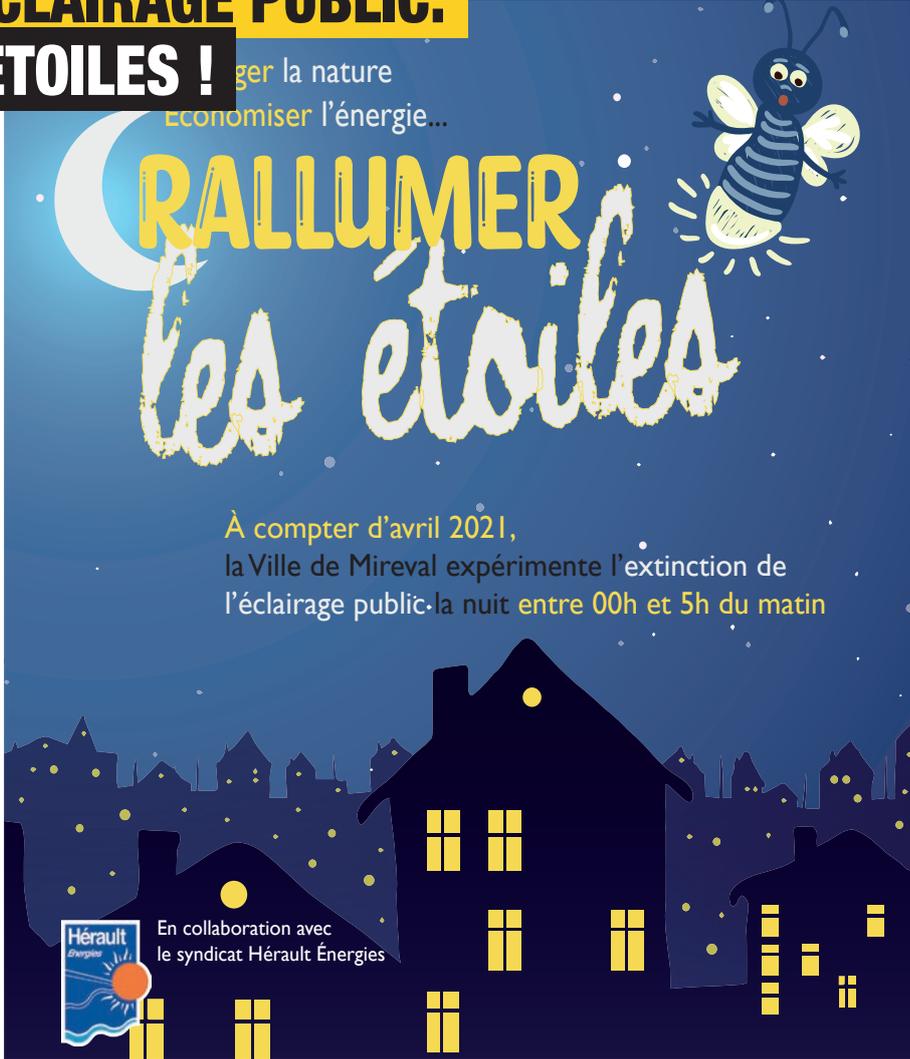
Eteindre l'éclairage public la nuit entre minuit et 5h du matin.

## POURQUOI ?

Pour réduire la pollution lumineuse très néfaste à la biodiversité. La biodiversité nocturne et diurne a besoin de l'alternance jour/ nuit. L'éclairage artificiel perturbe le cycle de vie, le comportement et les déplacements des quelques 28% des vertébrés et 64% des invertébrés qui vivent la nuit.

Cet éclairage a également des conséquences sur la santé des personnes puisque 20% des Français se plaignent d'un éclairage intrusif susceptible de perturber leur sommeil.

Enfin cette démarche présente des avantages financiers conséquents puisque l'éclairage public représente



À compter d'avril 2021, la Ville de Mireval expérimente l'extinction de l'éclairage public la nuit entre 00h et 5h du matin

en moyenne 40% du total de la facture électrique de la commune. L'économie réalisée en réduisant significativement les plages d'éclairage est substantielle

et peut être affectée à d'autres projets qui peuvent relever également du développement durable et générer ainsi un cercle vertueux. ●

- Chasse d'eau : 6 à 12 litres ;
- Laver sa voiture : 200 litres ;
- Arroser le jardin : 15 à 20 litres par m<sup>2</sup> ;
- Les toilettes constituent le second poste de consommation d'eau de la maison ;
- Se brosser les dents en laissant le robinet ouvert = 30 litres d'eau gaspillés par jour ;
- Un robinet qui goutte = 35 M<sup>3</sup> d'eau gaspillés par an ;

- Une chasse d'eau qui fuit, même légèrement = jusqu'à 135 M<sup>3</sup> d'eau gaspillés par an ;
- Un robinet laissé ouvert = 12 litres d'eau consommés par minute !

### QUELQUES GESTES SIMPLES

- Faire tourner sa machine à laver à pleine charge ;
- Laver sa voiture en station de lavage (l'eau usée est récupérée et retraitée dans les stations) ;

- Installer un limiteur de débit pour nettoyer les extérieurs, ou mieux encore, utiliser un nettoyeur haute pression (la consommation est plus faible et le rendement plus efficace) ;
- L'été, arroser le soir ;
- Installer des mousseurs sur les robinets ;
- Faire réparer les fuites sans attendre ;
- Ne pas laisser les robinets ouverts inutilement. ●

# CHRONIQUES DE LA POLICE MUNICIPALE

## CIRCULATION DES CYCLES DANS LE VILLAGE

Votre Police Municipale vous rappelle que les cycles ainsi que les engins de déplacement personnel motorisés (*trotinettes électriques, hoverboard, par exemple*) sont autorisés, par l'article R.412-28-1 du Code de la Route, à emprunter les chaussées dans les deux sens de circulation lorsque la vitesse est limitée à 30 km/h, ce qui est le cas de l'agglomération Mirevalaise.

Néanmoins, la courtoisie et la prudence restent la règle.

## DÉPÔTS DE DÉCHETS

Une récente modification législative punit dorénavant d'une contravention de 4ème classe (135 €) l'abandon de toute matière ou tout objet de quelque nature qu'il soit en un lieu public ou privé.

Les déjections canines, les mégots, les masques antiprojections et autres déchets entrent dans le champ d'application de ce texte.

Rien que pour l'année 2020, dix-neuf particuliers ont été identifiés et poursuivis par nos services pour ces faits qui nuisent à la salubrité de notre village.



## STATIONNEMENT

Le stationnement régulier des véhicules contribue largement au bien-être de tous.

Les zones bleues au centre du village doivent être respectées afin de permettre à chacun l'accès aux commerces de proximité.

Le stationnement en double file perturbe grandement la circulation et les stationnements sur les trottoirs ou les passages piétons, même brefs, obligent les piétons à emprunter des cheminements non protégés et leur sécurité est donc menacée.

Enfin, aucun véhicule ne peut stationner de façon abusive, c'est-à-dire sans être déplacé pendant sept jours d'affilé, sur la voie publique.

Pensez également à afficher un certificat d'assurance valide sur votre véhicule, sous peine de contravention.

## URBANISME

Votre Police Municipale vous rappelle que le Plan Local d'Urbanisme est un document public accessible à tous et qu'il est indispensable de le consulter avant d'entreprendre des travaux sur sa propriété.

En 2020, parallèlement aux missions qui nous sont dévolues, nous avons dressé onze procès-verbaux à l'encontre de particuliers n'ayant pas respecté ces règles d'urbanisme. ●

## 2019 MOTIFS D'INTERVENTIONS 2020

10	ACCIDENTS	10
15	ANIMAUX	19
39	ACTES DE DÉLINQUANCE	48
19	INCIVILITÉS	25
62	SÉCURITÉ CIVILE	72
22	SOCIAL	23
6	URBANISME	7
21	VOLS	17
194	<b>TOTAL ANNÉE</b>	221

## VERBALISATIONS

155	STATIONNEMENT	219
7	CODE DE LA ROUTE	50

# PERMIS DE VÉGÉTALISER :

# ICI, ON SÈME !

**La Ville de Mireval s'est engagée dans une démarche volontariste de développement durable consistant à encourager le développement de la végétalisation du domaine public tout en s'appuyant sur une démarche participative et une implication des habitants.**

Le projet consiste à proposer aux Mirevalais.es volontaires d'entretenir, selon des normes préétablies, des espaces publics actuellement en friche, comme les "pieds d'arbres", ou des jardinières qui seraient mises à leur disposition.

L'objectif est de favoriser le développement de la nature et de la biodiversité en ville, de participer à l'embellissement et à l'amélioration de notre cadre de vie, et enfin de créer du lien social.

Ce projet a été présenté au Conseil Municipal du 27 Janvier dernier et a été adopté à l'unanimité.

### LES PRINCIPES

- Une charte de la végétalisation reprenant les principes essentiels à respecter est d'ores et déjà disponible à l'accueil de la Mairie et sur le site Internet de la ville.

- Un formulaire spécifique de demande de "permis de végétaliser" est également mis à disposition à l'Accueil de la Mairie et sur le site Internet de la ville
- Les permis de végétaliser seront accordés à l'issue d'une étude de faisabilité technique réalisée par les membres de la commission *Cadre de Vie*.
- Les permis de végétaliser feront l'objet d'une convention signée entre la Municipalité et chaque bénéficiaire. Ce permis vaut pour "autorisation d'occupation temporaire du domaine public".

Les aménagements techniques nécessaires (*pieds d'arbres*), la fourniture des jardinières ou des bacs, ainsi que les graines ou plantes pourront être pris totalement ou partiellement en charge par la Municipalité. ●

Intéressé.e.s par ce projet ? Faites-le savoir par mail : [cadredevie@mireval34.fr](mailto:cadredevie@mireval34.fr)

## NOS AMIES LES BÊTES !

Lors du conseil municipal du 27 janvier 2021, il a été décidé de signer une convention avec l'association 30 Millions d'amis afin de limiter la prolifération des chats errants sur la commune.

Une autre façon de nous aider pour atteindre cet objectif est de ne pas les attirer en leur offrant de la nourriture. Nous avons observé, çà et là dans le village, que des récipients contenant de la nourriture étaient entreposés sur la voie publique.

Le Règlement Sanitaire Département stipule qu'il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Cette pratique est donc à proscrire car elle porte atteinte à l'hygiène et à la salubrité publique !



Ils-elles font vivre la ville au quotidien... retrouvez dans chaque numéro de votre bulletin municipal le portrait d'acteur-trice-s du tissu économique local.

Alors que la crise sanitaire n'épargne personne depuis un an maintenant, coup de projecteur sur l'agence immobilière et l'auto école de la Gardiole, tout deux impactés par les différentes mesures de restrictions qui ont émaillé le pays ces derniers mois.

## CAPITELLE IMMOBILIER

### 10 ANS D'ACTIVITÉS

Capitelle Immobilier a 10 ans cette année. Notre entreprise a été tout d'abord une aventure familiale, Johanna et moi avons créé une petite structure en travaillant de chez nous.



Puis nous avons grandi en reprenant l'agence de Mireval, village dans lequel nous vivons et élevons nos enfants.

En 2020, l'aventure continue avec le rachat d'une nouvelle agence sur Frontignan Plage.

Aujourd'hui, Capitelle Immobilier ce sont deux agences sur le bassin de Thau et une agence sur Cervioni (Haute-Corse).

Capitelle Immobilier, ce sont des hommes et des femmes avec qui nous travaillons depuis de nombreuses années, mais nous avons aussi choisi d'ouvrir nos portes à la jeunesse en formant de nouveaux agents immobiliers.

Nous voulons aujourd'hui continuer à écrire notre belle histoire avec vous.

Nos 2 agences ainsi que notre équipe dynamique qui a une parfaite connaissance du secteur et du marché immobilier est à votre disposition.

Nous vous offrons notre expertise dans l'accompagnement et la réalisation de tous vos projets immobiliers.

- Estimation gratuite ;
- Vente et recherche d'un bien ;
- Gestion locative ;
- Investissement ;
- Défiscalisation ;
- Division parcellaire et montage de projet de construction.

Nous voudrions profiter de cet article pour remercier tous nos clients acheteurs et vendeurs, locataires et bailleurs qui nous ont fait confiance tout au long de ces 10 ans.

L'immobilier ce sont des rencontres, des histoires de vie partagées et des clients que nous n'oublierons jamais.

Mon dernier mot sera pour les commerçants de notre village qui ont été impactés comme nous par la crise sanitaire et pour ceux qui le sont encore. Toute mon équipe se joint à moi pour leur renouveler notre soutien. ●



## AUTO-ÉCOLE LA GARDIOLE

### LE PERMIS MALGRÉ LA CRISE

Au vue de la situation actuelle l'auto-école de la Gardiole, a dû s'adapter et demeure à présent ouverte à tous. L'accueil se fait sur rendez vous au 06.83.69.85.07 pour toutes les demandes de renseignements ainsi que pour toute inscription.

Les cours de conduite se déroulent à présent tous les jours de 8h à 18h. La salle de code quant à elle est fermée suite aux annonces du gouvernement qui impose à l'heure actuelle le code en distanciel.

Le code en ligne pour toute inscription est donc offert et pour les inscrits celui ci est renouvelé gratuitement sur demande. Les modalités sont différentes dû à la crise que nous subissons.

Toutes les mesures sanitaires sont prises au sein de l'établissement afin d'éviter d'éventuelles contaminations.

M<sup>me</sup> Schmit vous attend pour le passage de votre permis qui reste essentiel pour le monde actif.

Courage à tous les commerces fermés et à toutes les personnes qui ont perdu des proches à cause de ce virus. ●



## DERRIÈRE LES MURS, LE COEUR CULTURE BAT TOUJOURS !

**Depuis le mois de novembre, face à la situation sanitaire, le Centre Culturel Léo Malet est fermé au public. Mais il reste ouvert pour les professionnels et les artistes...**

Trois compagnies régionales ont pu profiter du plateau entre fin octobre et début mars, et toutes ont pu finaliser ou avancer sur leur création future : en danse, théâtre ou musique. Nous remercions là encore notre partenaire, le TMS / Scène Nationale archipel de Thau, qui maintient également ses résidences d'artistes dans le cadre du Pôle Enfance et Jeunesse.

Nos représentations prévues pour le mois de mars sont suspendues, nous tâcherons de toutes les reporter sur les mois à venir ou la saison prochaine. Notre priorité ces semaines à venir, reste de proposer le lieu aux artistes, afin que la création demeure et se perpétue. Nous espérons que les représentations scolaires puissent de nouveau être autorisées, afin de proposer

des spectacles en toute sécurité à nos enfants. Nos enfants qui ont eu tant de restrictions dans leur scolarité cette année et qui, plus que jamais, ont besoin de rêver et de partager à travers le spectacle et ces rendez-vous essentiels à leur éducation.

Nous espérons pouvoir rouvrir avant la fin de saison et vous retrouver autour d'un spectacle de danse proposé par Anne-Marie Porras, et, ou encore, tous vous retrouver fin mai pour un très beau spectacle de magie nouvelle, ouvert à toute la famille "Dans la gueule du gnou" de la compagnie Blabla prod . Ensemble, nous espérons fêter un été culturel retrouvé.

En attendant, notre équipe vous prépare activement une saison prochaine, en salle et hors les murs, pleine de rendez-vous festifs, joyeux, puissants, et surtout vivants ! ●

*Notre priorité pour les semaines à venir, reste de proposer le Centre Culturel Léo Malet aux artistes, afin que la création demeure et se perpétue*



## ENTREPRENDRE ENTRE

# 14 ET 26 ANS : ACTION !

**L'invitation est lancée ! Vous avez entre 14 et 26 ans, vous avez des idées, inscrivez-vous à un projet participatif..**

Sous forme d'appel à projet, la CAF de l'Hérault lance l'action "Soutien aux initiatives" pour encourager nos jeunes à agir.

Les projets retenus pourront faire l'objet d'un financement maximal de 80 % de leur coût, dans la limite de 2 000 € par projet.

En soutien à cette initiative, la mairie de Mireval accompagnera les jeunes en finançant les 5 premiers projets validés par la CAF à hauteur de 10 % maximum de la subvention accordée par la

CAF de l'Hérault.

Ces projets auront pour mission de les engager dans des secteurs tels que :

- la citoyenneté et la vie locale,
- le sport hors compétition,
- l'humanitaire et la solidarité internationale,
- le numérique,
- les sciences techniques,
- les loisirs,
- la culture,
- les vacances en autonomie...

Une première rencontre avec les jeunes a eu lieu mercredi 17 mars au club ado. Des idées, des envies ont émergé. D'autres rendez-vous sont à venir, nous vous communiquerons les infos via les réseaux sociaux et le site internet de la ville.

Pour qu'une idée devienne réalité, Christelle Brooks - déléguée à la démocratie participative et citoyenne - conduira ce dossier avec tous les 14 - 26 ans motivés à entreprendre. N'hésitez pas à la solliciter en demandant ses coordonnées mail à la mairie.

Les délais sont courts ! La CAF étudiera tous les dossiers déposés avant le 6 avril 2021. L'ensemble des documents à remplir sont téléchargeables sur le site de la ville : [ville-mireval.fr](http://ville-mireval.fr). ●

# ÉTAT CIVIL

## DÉCÈS

Michel Jean Marie **Bouteille**

90 ans - décédé le 1<sup>er</sup> novembre 2020 à Mireval ;

Roger **Causse**

92 ans - décédé le 02 novembre 2020 à St Étienne-de-Gourgas ;

Régis **André**

99 ans - décédé le 02 novembre 2020 à Martigues

Raymond, Jean, Eugène **Carratie**

87 ans - décédé le 06 novembre 2020 à Mireval ;

Etienne, Jean, Edmond **Castanier**

81 ans - décédé le 07 novembre 2020 à Mireval ;

Fulgencia **Ichanson** (née **Garcia**)

93 ans

Lucienne, Rachelle, Armande **Caillonneau** (veuve **Bousquet**)

100 ans - décédée le 08 novembre 2020 à Mireval ;

Germaine, Anne, Marie, Justine **Mourgues** (veuve **Cauvy**)

98 ans décédée le 10 novembre 2020 à Castelnaud-le-Lez ;

Ginette, Sylvette **Gandioli** (épouse **Pons**)

89 ans - décédée le 16 novembre 2020 à Mireval ;

Emma, Denise, Léone **Malvaud** (Veuve **Kerherve**)

95 ans - décédée le 16 novembre 2020 à Mireval ;

Zohra **Benameur** (Epouse **Boualam**)

80 ans - décédée le 28 novembre 2020 à Mireval ;

Larysa **Plotnikova** (épouse **Touzard**)

68 ans - décédée le 18 décembre 2020 à Mireval ;

Antoine **Espana**

99 ans décédé le 26 décembre 2020 à St Rome-de-Tarn ;

Lucienne, Simone **Tellier** (veuve **Larcon**)

100 ans - décédée le 31 décembre 2020 à Mireval ;

Raymonde Alice **Leveque** (veuve **Lottin**)

91 ans - décédée le 1<sup>er</sup> janvier 2021 à Mireval ;

Jacques **Prunet**

84 ans - décédé le 03 janvier 2021 à Montpellier ;

Patricia, Jeanine, Jacqueline **Brun** (épouse **Deltour**)

62 ans - décédée le 05 janvier 2021 à Montpellier ;

Henri, Joseph **Domergue**

74 ans - décédé le 15 janvier 2021 à St Jean-de-Védas ;

Delphine **Viguier**

44 ans - décédée le 15 janvier 2021 à Montpellier ;

Christian, Mathieu **Castillo**

87 ans - décédé le 25 janvier 2021 à Mireval ;

Danielle, Nicole, Huguette **Lenoble** (épouse **Brousse**)

65 ans décédée le 03 février 2021 à Castelnaud-le-Lez

# ARCHIVES MUNICIPALES : MISSION GRAND TRI !

**Rémi Eichhorst, archiviste auprès du Centre de Gestion / CDG 34, intervient sur la commune de Mireval depuis décembre 2020. La durée estimée de sa mission est de 161 jours...**

Son activité principale consiste à réorganiser les archives de la commune. Environ 245 mètres linéaires d'archives doivent être traitées. Ces archives se décomposent comme suit : 215 mètres linéaires d'archives récentes et 30 mètres linéaires d'archives anciennes. Ces dernières, datant de plus de 85 ans (*antérieures à 1935*) seront traitées directement à Montpellier, au centre départemental "Pierres-Vives"

A ce jour, l'état civil la plus ancienne connue et archivée à Mireval date de 1793. Néanmoins, des archives datant de 1624 sont stockées au centre d'archives départementales de Montpellier, Pierres Vives.

A l'heure actuelle, et depuis le début de sa mission, 28 mètres linéaires ont été triés. M. Eichhorst estime à 50% le tri restant à effectuer (*élimination de doublons, archives non conformes etc...*)

## 3 QUESTIONS À RÉMI EICHHORST

**DANS QUEL ÉTAT DE CONSERVATION AVEZ-VOUS TROUVÉ LES DOCUMENTS COMMUNAUX QUE VOUS AVEZ PRIS EN CHARGE ?**

Dans l'ensemble, les documents sont dans un bon état de conservation. Ils ont été conservés dans un local, qui doit être réhabilité aux normes actuelles. Je dois dire que cette situation est récurrente dans de nombreuses communes.

**LES ARCHIVES SONT-ELLES COMPLÈTES SELON VOUS ?**

Il me semble qu'elles sont complètes en effet. Cependant, il est encore trop tôt pour répondre définitivement à cette question.

**LES ARCHIVES SONT-ELLES ACCESSIBLES À TOUS ?**



Par principe, toutes les archives publiques sont accessibles à tous. Mais en raison de certains principes, comme le secret industriel et commercial, ou le droit au respect de la vie privée, cette règle a des exceptions. Par exemple les actes de mariage et de naissance sont accessibles 75 ans après leur établissement. En revanche,

les actes de décès sont accessibles immédiatement.

## CONSERVÉES EN MAIRIE

Nous tenons à spécifier que ces archives traitées ne seront pas numérisées, mais conservées dans leurs formes originales au sein de la mairie de notre commune. ●



## LE CHEMIN DES AMOURIÈRES FAIT PEAU NEUVE !

**Le chemin des Amouriès, qui mène à la halle des sports, a été fortement malmené au fil des années et des différentes constructions édifiées... Après quelques semaines de travaux, il vient de faire peau neuve !**

Ce chemin a atteint un état déplorable depuis plus d'un an, le chantier de la nouvelle maison de retraite ayant nécessité divers raccordements de réseaux. Des travaux qui ont complètement défoncé l'ensemble de sa structure.

S'en sont suivies d'âpres et longues négociations entre la Ville de Mireval et la société Domusvi, gestionnaire de la maison de retraite, afin de partager les

frais de réfection de cette voirie. Finalement un compromis fut trouvé.

Des subventions nous furent également allouées par nos partenaires institutionnels que sont le Département de l'Hérault et Sète Agglopolo Méditerranée, que nous remercions ici.

Résultat : quatre participants financiers règlent chacun un quart des travaux, dont la commune qui assure le suivi et la gestion du chantier.

Ces nouveaux travaux nous ont permis de refaire complètement la structure, revoir les écoulements de surface, appliquer un revêtement en enrobés de

qualité durable, et prévoir un nouveau marquage au sol.

Il eut été trop simple de démarrer la réfection de voirie immédiatement... En effet, deux nouvelles constructions privées déposèrent un permis de construire, incluant tous les raccordements au réseau...

Sète Agglo en profita pour reprendre des portions de réseaux d'eaux usées en amiante ciment, soit quelques semaines supplémentaires pour une réalisation sous protections particulières.

Enedis se dit qu'il serait bien de reprendre également quelques linéaires de câbles électriques enterrés, soit quelques jours de plus.

Et puis, début mars, la mairie put démarrer ses travaux de chaussées ! A l'heure où vous lirez ces lignes le chemin est revêtu d'un béton bitumineux tout neuf.

La phase finale de ce chantier sera l'inauguration de la maison de retraite prévue cet été. ●



## L'ANCIEN "VALMI" TOUJOURS SOLIDAIRE

**L'ancienne maison de retraite Le Valmi, doit être entièrement vidée avant d'être démolie. Elle appartient à un ensemble de copropriétaires dont chacun occupe sa propre chambre. À la suite de leur transfert vers la nouvelle maison de retraite, il ne reste plus dans les chambres que des lits médicalisés d'une place.**

L'équipe municipale a été contactée par la représentante des propriétaires, ceux-ci souhaitaient faire don de leurs lits, encore en bon état, à une association. Nous avons relevé le challenge, et trouvé une association, Solidarité Urgence Sétoise / SUS.

Cette association née il y a 30 ans à Sète, à l'initiative d'un prêtre, Pierre Leroux, apporte son soutien et un toit à des personnes dans le besoin. Elle tente surtout de maintenir un lien social avec ces personnes. Son équipe reçoit en moyenne 80 personnes par jour à l'accueil de jour, et héberge près de 200 personnes la nuit.

Depuis quelque temps elle souhaite loger des personnes précaires récemment hospitalisées qui nécessitent un repos en chambre médicalisée, nos lits sont les bienvenus !

Un rendez-vous a été fixé et l'association a pu prendre autant de lits qu'elle le souhaite. Cette passerelle que nous avons pu créer entre ces deux entités a été un grand moment de bonheur partagé. ●



## 2021 : UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DE TRAVAUX STRUCTURANTS

**Souhaitant rester fidèle à son programme électoral pour lequel elle a été élue en mars 2020, l'équipe municipale continue à dérouler son fil rouge et ses projets pour la ville de demain.**

Alors que la crise sanitaire impacte au quotidien les actions municipales, les élu-e-s travaillent sous contraintes depuis maintenant plus d'un an à la réalisation d'un programme de travaux structurant pour Mireval. Comme annoncé par Christophe Durand lors des vœux en vidéos, les travaux commenceront dès cette année du côté de l'esplanade Louis-Huillet et sur l'avenue de Maupas.

### ESPLANADE LOUIS-HUILLET

L'esplanade Louis Huillet va être entièrement repensée et reconfigurée pour accueillir un parking voiture de 70 places, l'espace bouliste sera déplacé sur le site, des sanitaires automatiques seront installés, un espace détente créé (*aire de jeu et tables de pique-niques*), le revêtement du chemin du Moulinas sera repris par la même occasion.



Le budget prévu est de 510.000 €, un appel d'offre est en cours, et les subventions sont demandées, nous en espérons des économies substantielles. Nous vous en dirons plus dans le prochain bulletin.

### POSTE DE POLICE MUNICIPALE

Comme annoncé dans notre programme, le poste de Police, sera déplacé. Son futur emplacement sera sur l'esplanade Louis-Huillet pour un budget d'environ 230.000€ (*maitrise d'œuvre et études diverses comprises*).

Les appels d'offres sont en cours ainsi que les demandes de subventions.

### AVENUE DE MAUPAS

Cette année verra la fin des études et peut-être le démarrage des travaux de la première tranche, nous prévoyons de la réaliser sur 3 ans pour un budget total de 1.800.000 €.

Comme pour les autres dossiers et même encore plus pour celui-ci, nous attendons beaucoup des subventions, car cette avenue possède divers intérêts, piste cyclable pour le département, voie de bus pour l'agglo, axe structurant pour la commune.

Une demande de prêt bancaire est en cours d'analyse, pour l'ensemble des projets positionnés hors budget annuel classique. Le taux d'endettement actuel de la commune, et les taux de crédits proposés par les banques nous le permettent.

Ces projets sont le fruit et l'aboutissement de plusieurs années de réflexions, de discussions avec les Mirevalais-es, de notre connaissance précise du tissu local. Nuls projets exorbitants, nulles idées exubérantes, tout simplement des projets nécessaires à l'évolution du village. ●



Élus de la majorité | Liste "Mireval Terre d'Avenir"

## En saisissant le Conseil d'État, l'opposition se Trump de combat !

Il est des défaites plus difficiles à accepter que d'autres... Tout comme Donald Trump, outre-atlantique, M. Robert André, à Mireval, s'obstine à réfuter la réalité des urnes. Défait il y a un an aux élections municipales, il n'accepte toujours pas le choix des électeurs-rices. Alors qu'en septembre 2020, le Tribunal Administratif de Montpellier rejetait en bloc l'ensemble des recours formulés par les élus d'opposition, ces derniers viennent de saisir le Conseil d'État, plus haute juridiction administrative du pays, dans l'espoir de faire annuler le résultat exprimé par les Mirevalais-es en mars dernier.

Pendant que le pays tout entier lutte contre la pandémie de Coronavirus, et que les élus locaux sont au cœur de cette bataille sanitaire, voilà qu'à Mireval, certains semblent plus préoccupés par leur soif de pouvoir que par le bien-vivre de leurs concitoyens. Depuis de longs mois, les élus de la majorité, les agents communaux et des bénévoles se mobilisent au quotidien pour accompagner notamment les personnes les plus fragiles à traverser cette crise. Pourtant membre du Centre Communal d'Action Social (CCAS), M. Robert André brille par son absence sur le terrain, plus occupé semble-t-il à la rédaction de dossiers de contestation.

Élu(e) au 1er tour en mars 2020 avec 204 voix d'avance (sur 1 574 bulletins exprimés – soit 56,58% de participation), la liste Mireval Terre d'Avenir a obtenu à l'issue du scrutin 18 des 23 sièges à pourvoir. Christophe Durand a été réélu maire à l'occasion de la première séance de ce mandat, lors d'un conseil municipal boycotté par Robert André et son équipe.

La décision rendue par le Tribunal Administratif semblait sans appel, les élus de la majorité soulignaient alors leur envie de travailler enfin dans un esprit de sérénité retrouvée. Pourtant, contre toute attente et refusant toujours d'admettre leur défaite, M. Robert André, et l'ensemble des élus d'opposition déposent un ultime recours devant le Conseil d'État. A cela s'ajoutent également leurs multiples attaques personnelles diffamatoires et calomnieuses à l'encontre de Christophe Durand. La répétition de ces événements obligeant dorénavant monsieur le Maire à faire constater les actions préjudiciables par les instances adéquates et donc à se défendre. Il est grand temps que M. Robert André respecte les institutions, respecte l'action publique, respecte l'intégrité des acteurs publics et préserve le denier public. Pour rappel, un élu local a pour vocation d'œuvrer pour le bien vivre ensemble et non être la cible d'opposants "énervés".

Malgré les nombreuses tentatives constructives des élus de l'équipe de Christophe Durand, M. Robert André, animé par la frustration, ne s'implique résolument pas au service des administrés. Le minimum consisterait alors à ne pas empêcher le conseil municipal d'œuvrer positivement pour la commune.

Monsieur le Maire, fort de ses convictions, de ses valeurs, a résolument fait le choix de l'intelligence collective, du rassemblement des bonnes volontés et de l'ambition pour Mireval. C'est avec sérieux et rigueur que les projets seront menés par Christophe Durand et son équipe, conformément aux engagements de campagne ; et ce, malgré les attaques haineuses et répétées de Monsieur Robert André.

Les élu-e-s au service de la commune méritent confiance et bienveillance de leurs administrés. Les Mirevalais-es méritent la mobilisation totale de leurs élu-e-s.

Mireval mérite un avenir radieux. La démocratie mérite le respect.  
"Là où il y a une volonté, il y a un chemin." François Mitterrand.

**Les élus de l'équipe Mireval Terre d'Avenir**

Élus de la minorité | Liste "Unir Mireval"

## Requête en annulation des élections devant le Conseil d'État

C'est avec beaucoup de surprise que nous avons découvert dans le midi-libre du 27 février 2021 l'étonnement du maire qui a reçu du Conseil d'État un courrier lui confirmant que l'équipe "Unir Mireval" avait déposé un recours en annulation des élections municipales. Nous nous souvenons que lors du conseil municipal du 7 octobre 2020, le maire après avoir fait distribuer copie du jugement du Tribunal Administratif de Montpellier qui rejetait notre recours, l'a en partie lu et nous a rappelé que nous pouvions faire appel devant le Conseil d'État.

Le quotidien rapporte que le maire "remonté" affirme que les conseils municipaux sont quelquefois tendus. Jugez vous-même. A la fin de ce même conseil municipal, le maire a publiquement diffamé Robert André lui attribuant mensongèrement des actions le discréditant. Ce dernier l'a informé qu'il porterait plainte pour ces propos diffamatoires, ce qu'il a fait le 16 octobre 2020 par courrier adressé au Procureur de la république de Montpellier.

Le maire nous reproche de ne pas nous impliquer dans la gestion de la commune. Voici un exemple de sa mauvaise foi :

"Le mercredi 30 septembre 2020, s'est tenu le conseil d'administration du CCAS de Mireval. A l'ordre du jour, figurait l'organisation des permanences des intervenants. Robert André a proposé d'aider les élus majoritaires pour apporter son concours et mettre ses compétences au service des administrés en recherche d'un quelconque soutien. Son offre a été catégoriquement refusée par le maire". Vous pouvez le vérifier auprès des membres de cette structure. Président ou membres d'associations mirevalaises, nous nous sommes investis pour nos adhérents. Quant à nos actions personnelles de soutien suivant les principes du philosophe "Sénèque", nous souhaitons qu'elles restent cachées.

Le maire affirme que notre recours est un "coup de bâton, au moral et psychologique". C'est à cause de sa méconnaissance de la Loi qu'il perçoit notre requête devant le Conseil d'État comme "un coup de bâton". Il devrait savoir qu'il existe des voies de recours que chacun peut mettre en oeuvre. C'est ce qui a été fait, après mûres réflexions, comme la Loi nous le permet. L'exercice d'un droit n'est pas critiquable !

Quant au coût financier évoqué, le maire peut répondre comme nous sans l'aide d'un avocat qui n'est nullement obligatoire devant cette juridiction !

**Les élus de l'équipe Unir Mireval**

# OFFRIR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ AU CŒUR DE LA CRISE SANITAIRE

**Au 22 boulevard Pasteur nous continuons de nous structurer pour être au plus près des mirevalais, afin de leur offrir un service public de qualité.**

Après quelques nouveaux aménagements, le bureau du Centre communal d'Action Sociale / CCAS a vu l'arrivée d'une employée administrative de la Ville : Sandy Bouley. Depuis début janvier elle vient y travailler à mi-temps. C'est pourquoi, le CCAS est désormais ouvert au public du lundi au vendredi de 10h à 12h.

N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez besoin de nos services...

## NOËL DES AÎNÉ.E.S

En décembre 2020, en raison de la situation sanitaire, nous n'avons pu proposer le traditionnel spectacle de Noël aux aînés de la commune.

Pour autant les personnes de plus de 75 ans n'ont pas été oubliées : un panier gourmand leur a été distribué au foyer des campagnes par les membres du CCAS et celles et ceux qui ne pouvaient se déplacer ont été livrés à domicile. Les résidents de la maison de retraite ont eux aussi eu droit à une petite attention : une Jacinthe, qui fut très appréciée.

Dès que la situation le permettra, nous



espérons vous retrouver tous pour partager à nouveau des moments de convivialité !

## COVID-19 : CAMPAGNE DE VACCINATION

Une centaine de Mirevalais âgés de 75 ans et plus, ou prioritaires ont sollicité l'aide du CCAS pour l'inscription à la vaccination. Nous avons répondu à la demande d'une grande partie d'entre eux en utilisant les créneaux horaires qui nous ont été alloués par le centre départemental de vaccination au fur et à mesure de la livraison des doses vaccinales. Chaque personne inscrite a été informée de ses jours et heures d'injection soit par sms sur son portable soit directement par le CCAS.

Les personnes dans l'incapacité de se déplacer ont été accompagnées en minibus au centre médical salle Georges Brassens à Sète.

Au moment où vous lirez cet article nous ne savons pas si nous aurons eu la possibilité d'inscrire tous ceux qui figurent sur la liste d'attente.

Si ce n'est pas le cas, nous continuerons à nous en occuper dès que de nouveaux créneaux nous seront ouverts.

Soyez patients, le CCAS fait tout ce qui est en son pouvoir pour répondre à votre demande.

En attendant prenez bien soin de vous. ●



## KUNG FU WUSHU

### REPRENDRE DÈS QUE POSSIBLE

Le club Kung fu Wushu Vic Mireval est impacté comme beaucoup par les contraintes sanitaires actuelles, mais nous avons hâte de pouvoir reprendre dès que cela sera possible, très prochainement en extérieur dès que le temps le permettra.

En attendant ce sont des marches, des randonnées pour garder la forme et pour s'aérer.

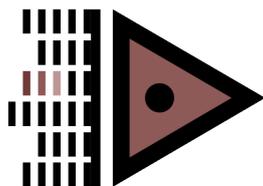
Le club participe également en soutien au Trail de Mireval.

Nous souhaitons à tous une bonne santé pour vous et vos familles, restons vigilants !

A très vite, sportivement. ! ●



## MALGRÉ LA CRISE, IDÉOSCÈNES NE LÂCHE RIEN !



# IDEOSCENES

Production Diffusion Musique & Théâtre

L'association Idéoscènes, basée à Mireval, qui propose des cours de théâtre, ne lâche rien.

Les cours enfants et adolescents sont donnés dehors quand il fait beau et en visio quand il fait froid ou qu'il pleut, pour réviser le texte.

Les élèves ne désespèrent pas de pouvoir jouer en juin et de montrer aux Mirevalais leurs exploits sur scène ! Enfants et adolescents seront réunis en juin, sur scène, dedans ou dehors, en distanciation mais toujours avec un plaisir immense ! Les cours adultes reprendront après le printemps si les conditions le re-permettent.

Pour vous inscrire l'année prochaine ou avoir plus d'infos sur d'éventuels stages en avril et cet été (*préparation aux oraux, prise de parole en public, jeu masqué et clown...etc*) voici l'adresse: [contactideoscenes@gmail.com](mailto:contactideoscenes@gmail.com) ●



Pour les femmes de 50 à 74 ans de

# MIREVAL

le Mammobile sera à : **VILLENEUVE MAGU.**

**Centre Culturel - Bd. des Moures**

## Mercredi 5 Mai 2021

de 9h00 à 18h00 sans interruption



04 67 61 15 05  
[www.mammobile.com](http://www.mammobile.com)





## MIREVAL GARDIOLE ATHLÉTISME UNE ANNÉE 2021 QUI COMMENCE BIEN !

### 2 MÉDAILLES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

En cette période de pandémie, c'était un sacré challenge, nos deux jeunes athlètes ont su le relever.

Après l'annulation des championnats de France 2020, qui aurait pu déjà les consacrer, ils ont trouvé tous les deux les ressources nécessaires pour les relancer dans un travail quotidien et régulier associé à des études contraignantes (1<sup>ère</sup> année de *DEUST Staps pour Tom Sanfilippo* et *Terminale Générale pour Mathilde Descoux*).

Le week-end du 19 au février, dans la belle salle de Miramas, Tom Sanfilippo, junior 2<sup>ème</sup> année a brillamment remporté la médaille de bronze du 800m en battant son record en 1'53"31.

De son côté, Mathilde Descoux, junior 1<sup>ère</sup> année, au terme d'une très belle fin de course, venait coiffer sa principale adversaire dans les 10 derniers mètres pour remporter le titre de championne de France du 400m

junior avec en prime la meilleure performance française de la saison.

Une immense fierté pour le club, place à la saison estivale avec en point de mire les championnats d'Europe junior à Tallin en Estonie.

### UN TRAIL HORS NORME, UN RÉEL SUCCÈS !

Dans le respect des exigences du contexte sanitaire, le MGA n'a pas pu rassembler 1000 trailers comme ha-

bituellement. Il a fallu rechercher une idée pour permettre à des coureurs de découvrir les beaux parcours de la gardiole, du creux de miège, ... et maintenir une activité physique.

En famille ou individuellement, ce sont plus de 200 personnes qui se sont lancés, sur 15kms ou sur 6kms, à leur guise en choisissant leur journée et créneau, en toute liberté en partant depuis la mairie et en faisant tout au long du parcours de magnifiques photos pour immortaliser des souvenirs de leur course.

C'est un très gros album de photos qui ont pu être diffusées sur les réseaux sociaux pendant un mois.

Ces photos feront l'objet d'une remise de prix dans diverses catégories : photos classiques, photos de couples, photos de familles, photos avec un beau paysage, photos humoristiques et photos originales. ●





## TENNIS CLUB MIREVALAIS : LES ÉCHANGES SE POURSUIVENT

**En cette période encore compliquée après 1 an de crise sanitaire, le TCM a pris la balle au rebond !**

Après le 2ème confinement, le club a su s'adapter à la tenue du couvre feu, toujours dans le respect des règles sanitaires.

A l'initiative de l'entraîneur Pierrick Louche, les cours de l'école de tennis de fin d'après-midi ont été reprogrammés sur la journée du samedi.

De la même façon, les cours adultes de soirée et les entraînements ont basculé le dimanche matin.

Une réelle adaptation de l'enseignement suivie avec beaucoup de disponibilité et

d'assiduité par les enfants, les parents et l'ensemble des adhérents.

Quelques animations ont pu se tenir en extérieur pour agrémenter les séances, comme le Noël du tennis et les crêpes de la Chandeleur.

Le stage de tennis des vacances de février a rassemblé une douzaine d'enfants de tous âges et tous niveaux, sous le signe de la bonne humeur et du par-

tage. Malgré une météo capricieuse, les élèves ont pu venir se défouler tous les jours, grâce aux deux récents courts en gazon synthétique mis en place par la municipalité.

Si les conditions le permettent, un prochain stage sera organisé aux vacances de Pâques.

Dans le contexte sanitaire actuel, l'activité physique reste primordiale. Le tennis est ouvert à tous, alors n'hésitez pas à venir vous défouler sur les courts du TCM !

Contact : Pierrick Louche 07 77 98 22 49. ●



# REPRISE PARTIELLE DES ACTIVITÉS POUR L'AS MIREVALAISE

**Fin octobre, malgré la Covid et dès que les instances de la F.F.F (Fédération Française de Football), ont autorisé à reprendre les entraînements, sous protocole sanitaire strict, nos jeunes adhérents tout d'abord, ont pu avec grande joie refouler la pelouse du terrain du complexe sportif Nestor COMBIN de Mireval.**

Un peu plus tard, mi-décembre, ce fut au tour des adultes, notamment l'équipe féminine, qui reprirent le chemin du stade pour effectuer des entraînements.

Une bonne nouvelle pour l'ensemble des acteurs et des adhérents de l'ASM.

Il aura fallu, pour que tout se déroule pour le mieux, faire une réadaptation du planning des créneaux horaires quand à l'occupation du terrain, ce à cause du couvre feu pour 18h00. Les éducateurs ont su s'adapter à cette situation, afin de répondre présent pour leurs équipes respectives et reprendre sereinement les entraînements dans de bonnes conditions.

Toutefois, la crise sanitaire que nous traversons, n'autorise pas une reprise totale et normale des activités de notre association. Mais l'espoir est de mise pour l'ensemble du club, même si cela risque d'être quelque peu compliqué.



## UNE INTERVENANTE DU P.E.F À MIREVAL

En effet, petit à petit les instances du foot tentent de réadapter leurs accompagnements pour l'ensemble des clubs du département.

C'est ainsi que le mercredi 10 mars dernier, dans le cadre du Programme Educatif Fédéral (P.E.F), que Mathilde, est venue superviser, encadrer et aider lors d'une séance d'entraînement dédiée aux membres de l'école de foot féminin (des catégories U6 à U13). Un programme qui ravit en général, petits et grands, et qui cette année revêt un intérêt plus que certain.

## L'ESPOIR D'UNE VIE NORMALE

L'ensemble de l'équipe dirigeante as-

pire, comme l'ensemble de nos adhérents, à une fin de saison plus marquée par l'espoir d'une reprise des activités, comme les stages pour nos jeunes adhérents, ainsi que les tournois pour les séniors féminines et masculins, ce qui permettrait de renflouer les caisses du club. Le manque à gagner, du fait de l'annulation du traditionnel loto, mais aussi de tout ce que les dirigeants concoctent afin de ramener quelques sous, ont grandement fait défaut.

En cette période morose, l'ensemble des dirigeants tiennent à remercier la municipalité ainsi que les sponsors pour leur soutien indéfectible à notre club, sans qui comme toutes les associations sportives de France et de Navarre, nous connaîtrions des difficultés importantes de trésorerie. ●



# ICI, BO SÈME !

La Ville de Mireval lance son

## PERMIS DE VÉGÉTALISER

**Favorisez le développement de la nature & de la biodiversité en ville ;**

**Participez à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie ;**

**Créez du lien social.**



[cadredevie@mireval34.fr](mailto:cadredevie@mireval34.fr)

VILLE DE  
**MIREVAL**  
LES PORTES DU MUSCAT, ENTRE MER & GARDOLE